

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 décembre 2025 à 19 h 30.

Sont présents :

Alain Conraud, conseiller et maire suppléant, siège n°1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, Annick Bernier, conseillère, siège n° 4, Sébastien Blais, conseiller siège n° 5 et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Citoyen : 3

Formant quorum sous la présidence de M. François Bilodeau, maire, Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

1. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

294.12.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Sébastien Blais

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour
Séance extraordinaire
18 décembre 2025, 19 h 30

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2026
4. Avis de motion : règlement numéro 493/2025 sur la taxation 2026
5. Programme triennal d'immobilisation 2026-2027 et 2028
6. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement
7. Levée de la réunion

3. Adoption du budget 2026

ATTENDU QUE le maire fait la présentation des prévisions budgétaires et répond aux questions des membres du conseil ;

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal ;

ATTENDU l'étude que les élus ont fait du budget ;

ATTENDU QUE le budget présenté pour l'année 2026, tel que déposé, lequel totalise :

Revenus :	2 446 670 \$
Charges :	1 987 780 \$
Remboursements de dette :	168 176 \$
Activité d'investissement :	290 714 \$

295.12.2025 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter le budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. Avis de motion : règlement numéro 493/2025 sur la taxation 2026

296.12.2025 **UN AVIS DE MOTION** est donné par Alain Conraud, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera présenté pour adoption du règlement ayant pour objet d'amendement au règlement de taxation numéro 493/2025 sur la taxation 2026.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est disponible pour consultation au bureau municipal selon les heures d'ouverture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. Programme triennal d'immobilisation 2026-2027 et 2028

Description des immobilisations	2026	2027	2028
Remplacement de l'enseigne lumineuse au bureau municipal	45 000 \$		
Refonte du site internet	15 000 \$		
Appentis au garage municipal	100 000 \$		
Pavage rang Saint-Joseph, 7e	668 926,00 \$		

rang et rang Sainte-Marie			
Pavage rang Saint-Joachim et route de la Gamache		1 450 000 \$	1 450 0 00 \$
Ponceaux dans le 7e rang et dans le rang Saint-Louis	25 000 \$		
Remplacement de l'enseigne au garage municipal et de l'autocollant du nouveau logo sur le camion GMC	1 500 \$		
Génératerice au puits municipal	45 000 \$		
Éclairage et aménagement en pierre au terrain de Pickleball	5 000 \$		
Ajout d'un banc au terrain de pickleball et sur le bord de l'eau dans la rue Sainte-Anne.	5 000 \$		
Refonte du terrain de baseball		30 000 \$	
Refonte de la cabane de la patinoire et du terrain de DEK hockey		100 000 \$	
Ajout d'un système à puce pour le système d'alarme à la bibliothèque	4 000 \$		
Installation de boutons poussoirs au centre communautaire et à la bibliothèque	12 000 \$		

297.12.2025 Sur proposition de Sébastien Blais
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'adopter le plan triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027 et 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement

La période de questions est ouverte et les sujets abordés sont les suivants :

- Puits municipal et recherche en eau

7. Levée de la réunion

298.12.2025 Il est 19 : 36, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur François Bilodeau, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

François Bilodeau
Maire

Mathilde Potvin
Directrice générale